



Association SEVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Association SEVES

28 rue du chemin vert

75011 - PARIS

*Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés
soumis au visa du commissaire aux comptes*

Association SEVES

28 rue du chemin vert
75011 - PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de l'association SEVES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SEVES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds dédiés inscrits au passif de l'association s'élèvent à 2 597 034 €.

La note "Tableau de suivi des subventions d'exploitation" expose le détail des fonds dédiés de l'association SEVES au 31 décembre 2021.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons mis en œuvre des tests afin de vérifier par sondage la correcte valorisation de ces éléments.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président et le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 29 avril 2022

Pour **AUDECA Fabre Noutary & Associés**
Commissaire aux comptes



Stéphane KONTOWICZ
Associé, gérant



BILAN ACTIF

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	429,48	429,48		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	6 547,39	3 729,63	2 817,76	963,81
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 723,04		1 723,04	798,00
TOTAL (I)	8 699,91	4 159,11	4 540,80	1 761,81
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	17 000,00		17 000,00	25 000,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 821 682,83		1 821 682,83	1 229 984,26
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	925 629,99		925 629,99	629 743,06
Charges constatées d'avance	7 953,61		7 953,61	24 139,60
TOTAL (II)	2 772 266,43		2 772 266,43	1 908 866,92
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 780 966,34	4 159,11	2 776 807,23	1 910 628,73

BILAN PASSIF

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	92 875,30	76 381,37
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 676,83	16 493,93
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>91 198,47</i>	<i>92 875,30</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	91 198,47	92 875,30
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 597 034,39	1 789 491,91
TOTAL (II)	2 597 034,39	1 789 491,91
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 648,62	3 851,80
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	44 925,75	24 409,72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	88 574,37	28 261,52
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 776 807,23	1 910 628,73

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	935,00	1 095,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	77 000,00	25 000,00
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 989 173,65	1 991 295,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 700,00	
Utilisations des fonds dédiés	950 661,40	501 308,32
Autres produits	33,42	10,91
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 020 503,47	2 518 709,23
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	967 597,75	756 799,19
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 592,10	1 840,95
Salaires et traitements	213 569,71	119 426,00
Charges sociales	80 318,99	40 954,81
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 076,00	728,62
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 758 203,88	1 583 059,68
Autres charges	26,05	12,69
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 023 384,48	2 502 821,94
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 881,01	15 887,29
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	741,14	639,85
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	741,14	639,85
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	741,14	639,85

COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-2 139,87	16 527,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	787,04	1 292,92
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	787,04	1 292,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 326,13
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 326,13
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	787,04	-33,21
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	324,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 022 031,65	2 520 642,00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 023 708,48	2 504 148,07
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 676,83	16 493,93
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	17 319,00	17 550,00
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	17 319,00	17 550,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	17 319,00	17 550,00
TOTAL	17 319,00	17 550,00
TOTAL	-1 676,83	16 493,93

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 776 807,23 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -1 676,83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/04/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association Systèmes Economiquement Viables pour l'Eau aux Suds (SEVES), créée en 2007 et dont le siège est à Paris, a pour objectifs de favoriser un accès durable à l'eau et l'assainissement dans des villages et petits centres urbains de pays d'Afrique subsaharienne en appuyant des initiatives locales et économiquement viables ; et de sensibiliser les populations et les acteurs politiques et économiques du Nord et du Sud sur les moyens permettant l'organisation de services publics de l'eau et de l'assainissement pérennes et de qualité.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

En conformité avec la stratégie nationale de chaque pays et dans le cadre de partenariats multi acteurs, SEVES combine une approche de développement de l'accès aux services locaux d'eau et d'assainissement (infrastructures, modes de gestion) et des expérimentations, des innovations, des actions de structuration et de renforcement des acteurs visant à un développement local et endogène des services après les projets, et de capitalisation d'expériences.

SEVES accompagne le renforcement : de la (1) maîtrise d'ouvrage locale à travers la mise en place et/ou le renforcement d'intercommunalités, la mise en place de services techniques, d'outils de planification et de suivi des services, de cadres de suivi de la gestion déléguée ; des (2) exploitants dans leur gestion technique, commerciale et financière ; des (3) opérateurs de suivi technique et financier dans leur rôle d'audit et d'appui conseil ; des (4) organisations de représentation des usagers dans leur rôle de contrôle local, de suivi et de plaidoyer.

SEVES diffuse enfin auprès des autorités nationales, des capitalisations d'expériences favorisant les possibilités de passage à l'échelle.

Les moyens mis en oeuvre :

L'équipe est composée de :

- * 7 collaborateurs dont 5 salariés au siège, 1 volontaire de solidarité internationale au Togo et 1 stagiaire au siège
- * 8 bénévoles en assistance technique

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de bureau et informat

3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	429			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport		3 617		2 930
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			3 617		2 930	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		798		925	
TOTAL			798		925	
TOTAL GENERAL			4 845		3 855	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			429	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier			6 547		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					6 547	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				1 723	
TOTAL					1 723	
TOTAL GENERAL					8 700	

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		429			429
TOTAL		429			429
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 654	1 076		3 730
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 654	1 076		3 730
TOTAL GENERAL		3 083	1 076		4 159

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 723		1 723
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 000	17 000	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 457	2 457	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	1 754 431	1 754 431	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	64 795	64 795		
Charges constatées d'avance	7 954	7 954		
TOTAUX		1 848 359	1 846 636	1 723
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 954
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	7 954

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 754 431
Disponibilités	
TOTAL	1 754 431

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	76 381,37		76 381,37		16 493,93		92 875,30
Excédent ou déficit de l'exercice	16 493,93		16 493,93	16 493,93	-1 676,73	16 493,93	-1 676,73
TOTAUX	92 875,30		92 875,30	16 493,93	14 817,20	16 493,93	91 198,57

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés - TOGO	42 123,97		42 123,97		13 377,41			28 746,56	
Fonds dédiés - SIGEIF	13 899,69		13 899,69		13 899,69				
Fonds dédiés - Montreuil Assainissement	42 130,81		42 130,81		40 124,65			2 006,16	
Fonds dédiés - Aix Marseille	108 277,76		108 277,76		102 661,45			5 616,31	
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN20	197 989,96		197 989,96		72 390,57			125 599,39	
Fonds dédiés - NIGPACK2	163 182,80		163 182,80		163 182,80				
Fonds dédiés - TCHSED20	17 619,10		17 619,10		17 619,10				
Fonds dédiés - TOGVOSYCTOM20	130 000,00		130 000,00		26 594,76			103 405,24	
Fonds dédiés - TOGPASPAESN	344 206,09		344 206,09		134 363,19			209 842,90	
Fonds dédiés - MALACCEAULYON	19 356,52		19 356,52		19 356,52				
Fonds dédiés - MALACCEAUAMP	57 006,81		57 006,81		4 604,42			52 402,39	
Fonds dédiés - TOGASPEVSED20	64 937,66		64 937,66		63 530,41			1 407,25	
Fonds dédiés - TOGPASPEVVDP20	120 000,00		120 000,00		30 601,79			89 398,21	
Fonds dédiés - TOGVOAESN20	165 000,00		165 000,00		19 095,92			145 904,08	
Fonds dédiés - MALTROUAJTF	24 263,26		24 263,26	21 173,60	27 845,72			17 591,14	
Fonds dédiés - TOGPASPS20	56 672,29		56 672,29		56 672,29				
Fonds dédiés - MALP2EAUSED20	47 615,43		47 615,43		47 615,43				
Fonds dédiés - MALTROUSED20	66 164,76		66 164,76		66 164,76				
Fonds dédiés - MALACCEAUARMC	57 750,00		57 750,00		2 170,09			55 579,91	
Fonds dédiés - MALACCEAU EGL	21 700,00		21 700,00		6 485,85			15 214,15	
Fonds dédiés - MALACCEAUASKDF	29 595,00		29 595,00		22 304,58			7 290,42	
Fonds dédiés - MALP2EAUSED21				61 701,00				61 701,00	
Fonds dédiés - MALKAYEDIASED21				94 983,61				94 983,61	
Fonds dédiés - NIGPACK2SED21				215 351,91				215 351,91	
Fonds dédiés - MALTROUSED21				16 680,02				16 680,02	

ANNEXE

ASSOCIATION SEVES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Fonds dédiés - TCHREASED21-17	65 057,47	65 057,47
Fonds dédiés - TOGREALSED21	63 750,14	63 750,14
Fonds dédiés - MALKAYEDIAESN21	127 109,66	127 109,66
Fonds dédiés - NIGPACK2AESN21	250 323,90	250 323,90
Fonds dédiés - TOGREALAESN22	70 000,00	70 000,00
Fonds dédiés - NIGALMEAAFD	750 000,00	750 000,00
Fonds dédiés - MALKAYEDIADIASP	2 072,52	2 072,52
Fonds dédiés - TCHREASIGEIF21	20 000,00	20 000,00

TOTAL	1 789 491,9	1 789 491,9	1 758 203,8	950 661,40			2 597 034,3	
-------	-------------	-------------	-------------	------------	--	--	-------------	--

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	1 758 203,88	1 583 059,68
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	1 758 203,88	1 583 059,68

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	43 649	43 649		
Personnel & comptes rattachés	11 939	11 939		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	28 776	28 776		
Etat & Impôts sur les bénéfices	324	324		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 887	3 887		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	88 574	88 574		

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 554
Dettes fiscales et sociales	19 892
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	23 446

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Certification des comptes	3 554	3 456
TOTAL	3 554	3 456

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION SEVES
 Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	5,00	4,00
Ingénieurs et cadres	5,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		